



Le palais des expositions de Nancy enfumé !

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 22 septembre 2004

Lieu : Foire aux disque, cd, dvd, et Bd, Palais des expositions de Nancy

Bien entendu, tout le monde fume, exploitant de stand comme visiteurs. Je demande a l'accueil, s'il est permis de fumer : les deux personnes en charge des billets sont prêtes à me répondre que non lorsqu'une troisième personne me dit que oui, c'est permis. Cette personne se présente comme le président de l'association qui justement organise cette bourse aux échanges. Après discussion, il m'avoue qu'il ne connaît pas bien la loi. Il se fie a ce que la mairie lui demande (présence de personnel de sécurité, d'extincteurs...) et qu'il ne connaît pas ses obligations en matière de protection des non-fumeurs. Par contre, cette personne se sent concerne par ce problème, et se dit prête à collaborer avec DNF pour faire en sorte de respecter la loi lors de ses prochaines manifestations. Justement, la prochaine bourse aux disques aura lieu le 3 octobre à Metz, Salle Europa. Serait-il possible d'envoyer un kit à cette association, avec les rappels de la loi, les explications sur les conduites à tenir et même si possible quelques autocollants ?

Merci d'avance.

Réponse :

Bien sûr ! Nous avons pris note de l'adresse et nous lui envoyons immédiatement la documentation nécessaire pour que la prochaine édition de ce salon ne soit pas enfumée ! Nous vous remercions également pour votre implication dans cette mission d'information et de sensibilisation des professionnels.